

Je me déplace plus  
facilement avec

Je veux m'impliquer,  
je deviens bénévole pour

# LE TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE

## Entraide entre habitants

Bassins de vie de l'Argence et du Carladez

RENDEZ-VOUS

EMPLOI

LOISIRS

COURSES



Mise à jour : été 2025



## Qu'est-ce que le **Transport d'Utilité Sociale** (TUS) ?

Le TUS est basé sur l'entraide entre habitants afin de trouver une solution de déplacement pour toutes les personnes empêchées de se déplacer. Il repose sur un système de bénévolat, dans lequel les bénévoles perçoivent une indemnisation.

Au titre des mobilités, le Transport d'Utilité Sociale vient **en complément des solutions déjà existantes** (comme par exemple le Transport à la Demande).

où ?

**Le dispositif permet de vous déplacer dans un rayon de 100km par la route, incluant Rodez, Aurillac, Espalion et Saint-Flour**

**Le service peut être utilisé pour différents types de déplacements de manière ponctuelle :**

- Rendez-vous médicaux de proximité, et/ou non pris en charge par les autres transports
- Rendez-vous d'insertion professionnelle
- Rendez-vous administratifs
- Se rendre sur un lieu de stage, de formation ou d'emploi
- Aller voir un proche
- Faire les courses



Le transport d'utilité sociale est aujourd'hui **en expérimentation** dans les bassins de vie :

**Argence et Carladez**



## Qui peut y recourir ?

Le Transport d'Utilité Sociale est destiné aux personnes :

- Empêchées de mobilités ;
- En demande d'emploi ;
- Bénéficiaires d'un minima social (RSA, AAH...) ;
- Personnes âgées isolées de + de 65 ans.

Le bénéficiaire participe à l'indemnisation à hauteur de 0,20€ par km parcouru.

## Quelques exemples de trajets (aller-retour) :

- Labarthe <-> Mur-de-Barrez : 14 km = **2,80 €**
- Lacroix-Barrez <-> Mur-de-Barrez : 16 km = **3,20 €**
- Védrières <-> Sainte-Geneviève-sur-Argence : 22 km = **4,40 €**
- Lacalm <-> Sainte-Geneviève-sur-Argence : 24 km = **4,80 €**
- Lacalm <-> Espalion : 70 km = **14 €**
- Mur-de-Barrez <-> Aurillac : 80 km = **16 €**

## Envie de devenir bénévole ? Inscrivez-vous !

- > **Vous êtes disponibles de temps en temps ?**
- > **Vous avez envie de rencontrer et partager avec des personnes de votre territoire ?**

Communiquez-nous vos disponibilités et vos destinations possibles :  
**nous vous contactons uniquement si une demande de trajet vous correspond.**

**Vous serez défrayé à hauteur de 0,20€/km.** Ces trajets sont l'occasion de faire du lien social, mais aussi de profiter du déplacement pour faire vos propres courses ou autres activités une fois sur place !



## Comment ça fonctionne ?

- 1 Bénéficiaire** Remplir une fiche d'inscription. | **Bénévole** Remplir une fiche d'adhésion.
- 2 Entretien avec l'un des référents** Pour expliquer le service et finaliser l'inscription / adhésion.
- 3** Une fois inscrit, le bénéficiaire peut demander des trajets auprès du standard d'appels du service. Cette demande devra être faite 72 heures avant la date du trajet.
- 4** Passage en revue des solutions existantes puis recherche d'une solution par le service, sous réserve d'un conducteur bénévole disponible.
- 5 Confirmation** du trajet au bénéficiaire et au bénévole par un appel ou un message SMS.
- 6 Réalisation du trajet**, puis **indemnisation** entre bénévole et bénéficiaire.



### PRENONS CONTACT !

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h30

Le vendredi : 9h-12h

05 65 51 61 97 - [contact@associationtraitdunion.com](mailto:contact@associationtraitdunion.com)



Cette action est financée dans le cadre **programme TIMS** (Territoire Inclusion Mobilité et Sobriété), qui accompagne les acteurs locaux proposant sur leur territoire des solutions de mobilité à faibles impacts environnementaux, accessibles à tous et en particulier aux personnes à faibles revenus ou éloignées des solutions de mobilité. La Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène est lauréate de ce programme national.

